

# CHAMPIONNAT NATIONAL F.S.G.T. CONTRE-LA-MONTRE INDIVIDUEL CONTRE-LA-MONTRE PAR EQUIPES

31 août et 1<sup>er</sup> Septembre 2024  
ANGLURE (51)





**Championnat National de Cyclisme  
De Contre-la-Montre Individuel et par Équipes  
Les 31 août & 1er septembre 2024  
À Anglure (Marne 51)**



## **Mot de Frédéric Espinasse, Maire d'Anglure**

Après avoir accueilli le passage d'une étape du Tour de l'avenir en 2021, c'est avec un immense plaisir que nous accueillerons le « contre la montre » national FSGT en 2024.

Depuis plus de 30 ans, notre commune a toujours entretenu un lien fort avec l'esprit de compétition dans le monde de la course cycliste, en partenariat avec le RS 10 et l'école de cyclisme.

C'est donc un honneur pour Anglure de recevoir cette épreuve sportive Nationale, qui j'en suis sûr, fera rayonner notre territoire situé proche des célèbres vignobles Marnais.

Ce championnat populaire à l'heure des Jeux Olympiques de Paris 2024, rassemblera sans douter des centaines de cyclistes, équipes techniques, accompagnants, à venir s'affronter face au chronomètre et en profiter pour goûter les produits du terroir Marnais.

Je souhaiterais dès à présent remercier tous les organisateurs et bénévoles qui feront de ces courses « contre la montre » une manifestation exceptionnelle.

Je suis sûr que le public répondra présent à la fois pour soutenir les coureurs dans leurs efforts et pour les organisateurs qui verront ainsi leur travail remercié.

« Surveillez vos chronos et que le meilleur gagne »

Frédéric ESPINASSE  
Maire d'ANGLURE





# Championnat National de Cyclisme De Contre-la-Montre Individuel et par Équipes Les 31 août & 1er septembre 2024 À Anglure (Marne 51)



## Mot de la Vice-présidente de la Marne

Le Département de la Marne est un territoire aux multiples visages entre les plaines champenoises, grenier incontournable du patrimoine national, l'Argonne et ses nombreux massifs forestiers. Il est le carrefour de nombreuses civilisations, qui n'a jamais cessé.



La Marne est LA collectivité de la solidarité des Hommes et des Territoires. Ce département a toujours eu à cœur de mener à la fois des politiques attractives pour accueillir les meilleures initiatives nationales ou internationales, tout en appuyant son soutien aux acteurs locaux : les communes et les associations.

C'est dans cet esprit que le Tour de France a traversé le département avec des étapes dédiées aux sprinteurs ou aux puncheurs. Cet événement a démontré toutes les qualités géographiques des cotés marnais ainsi que de la montagne de Reims, c'est pour ces raisons que le tour de France féminin a décidé de s'y arrêter lors de sa première édition.

Fort de cette histoire le Département de la Marne soutient les nombreuses épreuves sportives et l'effervescence du tissu associatif qui fait vivre au quotidien ses communes. Les clubs font bouger la jeunesse, vibrer d'autres pour révéler le meilleur de chacun.

Pour toutes ces raisons, j'ai l'honneur en tant que vice-présidente en charge de l'Environnement, de vous accueillir du 31 août au 1<sup>er</sup> septembre 2024 dans le cadre du Championnat National FSGT contre-la-montre, dans la commune d'Anglure.

2024 est l'année sportive par excellence, grande cause nationale durant ces Jeux Olympiques et Paralympiques qui doivent renforcer les liens d'une Nation, nous réunir, montrer notre dynamisme, notre hospitalité et notre passion.

Je souhaite la bienvenue aux cyclistes, à leurs équipes et à tous les amoureux du vélo qui ne manqueront pas d'être présents pour cet événement sportif de grande envergure, promettant des moments d'émotions intenses.

J'adresse mes remerciements à tous les bénévoles qui vont tout mettre en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions. Cet événement est avant tout un moment de sport de haut niveau. Les coureurs qui prennent le départ sont de grands athlètes, qui ont consacré leur vie à cette discipline, et qui vont tout donner pour cette compétition. Je souhaite à chacun un bon séjour dans notre beau département et un excellent championnat.

**Annie COULON**  
Vice-présidente de la Marne





# Championnat National de Cyclisme De Contre-la-Montre Individuel et par Équipes Les 31 août & 1er septembre 2024 À Anglure (Marne 51)



## Mot des Co-Présidents de la commission cycliste de l'Aube



Quatre années après les Nationaux de cyclo-cross à Nogent-sur-Seine, le comité de l'Aube FSGT sera mobilisé à Anglure pour un nouveau grand rendez-vous.

Même si le village qui nous accueille depuis plusieurs décennies pour différentes épreuves se situe dans la Marne, à moins de 10 kilomètres de notre département, il perpétuera la longue tradition des organisations cyclistes nationales du comité de l'Aube depuis la création de la FSGT en 1934.

En effet, dès 1938, Troyes accueillait les Nationaux de cyclo-cross !

Depuis, que ce soit sur route, en cyclo-cross ou sur route aménagée, notre comité a été l'instigateur de nombreux rendez-vous nationaux.

Merci à toutes les collectivités, notamment la commune d'Anglure et ses élus, de permettre aux cyclistes de Romilly, à qui revient l'organisation technique, d'avoir la plaisir, l'honneur et la responsabilité de l'accueil.

Les clubs aubois et leurs 300 licenciés auront à cœur d'apporter leur aide tant la mutualisation des moyens et la solidarité sont des maîtres-mots au sein de notre commission cycliste.

Celle-ci organise une quarantaine de rendez-vous chaque année, que ce soit sur route, en cyclo-cross, en gravel, en cyclotourisme ou avec des rencontres régionales des écoles du vélo.

C'est, à chaque occasion, un moment de partage dans la convivialité et le bon esprit sportif chers à notre fédération.

La Direction Collégiale de notre commission formule le souhait que tout concourt à ce que ce rassemblement soit une grande réussite sportive et populaire.

Bienvenue à tous, merci aux bénévoles qui vont se dévouer sans compter pour le succès de ce week-end, ainsi qu'à tous ceux qui, de près ou de loin, ont permis cette manifestation.

Que la fête du vélo FSGT soit belle !

Marie-José Bois, Gérard Balourdet, Dany Bouteiller, Ghislain Guillemot.





**Championnat National de Cyclisme  
De Contre-la-Montre Individuel et par Équipes  
Les 31 août & 1er septembre 2024  
À Anglure (Marne 51)**



## **Mot du comité de l'Aube**



Petit est notre comité de l'Aube FSGT mais grand est notre cœur pour assurer la réussite de nos entreprises !

Nul doute que les cyclistes aubois sauront se mobiliser et mettre sur pied un évènement digne de notre fédération et de ses valeurs.

Ces Championnats Nationaux du Contre-la-Montre, s'ils permettront de réaliser de belles performances athlétiques, seront surtout ouverts au plus grand nombre, objectif majeur du sport populaire où la notion de plaisir reste essentielle.

Sérieux, tout en préservant l'humilité, nous tenterons de faire de ce week-end une réussite dans la convivialité, essentielle valeur.

Pour cela, la solidarité de nos clubs reste un atout cœur.

Le comité de l'Aube FSGT remercie tous les bénévoles qui vont permettre le succès dans un village aux confins de notre département où la chaleur de l'accueil n'est jamais démentie, l'écoute primordiale pour l'intérêt de tous.

Merci également aux sponsors, aux collectivités territoriales impliqués sans qui rien ne serait possible.

**QUE CETTE FÊTE SOIT UNE REUSSITE, NOTRE FSGT EN SORTIRA GRANDIE !  
BIENVENUE CHEZ NOUS !**

HUGUETTE BOUTEILLER,  
Animatrice du comité de l'Aube FSGT





**Championnat National de Cyclisme  
De Contre-la-Montre Individuel et par Équipes  
Les 31 août & 1er septembre 2024  
À Anglure (Marne 51)**



## **Mot du Président du club organisateur**



Le Comité de l'Aube FSGT et la section Cyclisme du Romilly Sports 10 sont heureux d'accueillir les Championnats Nationaux de Contre la Montre Individuels et par Équipes dans la sympathique et active commune d'Anglure les 31 août et 1er septembre 2024.

Toute une équipe de Dirigeants et d'amis a travaillé depuis plusieurs mois pour que cette fête du Vélo soit une réussite. Et elle le sera grâce à tous les bénévoles du club, du Comité des Fêtes d'Anglure, des clubs amis aubois qui se sont unis pour travailler et faire de ces championnats une grande fête du Vélo.

Merci à la Commune d'Anglure, au Conseil Départemental de la Marne, au Conseil Régional du Grand Est, à la Communauté de Communes du Sézannais Sud-Ouest Marnais et au Pays de Brie et Champagne pour leurs aides financières et matérielles.

Nous espérons que tous les concurrents et accompagnateurs repartiront satisfaits de leur séjour dans notre région.

Jean-Marie Descharmes  
Président du Comité d'Organisation

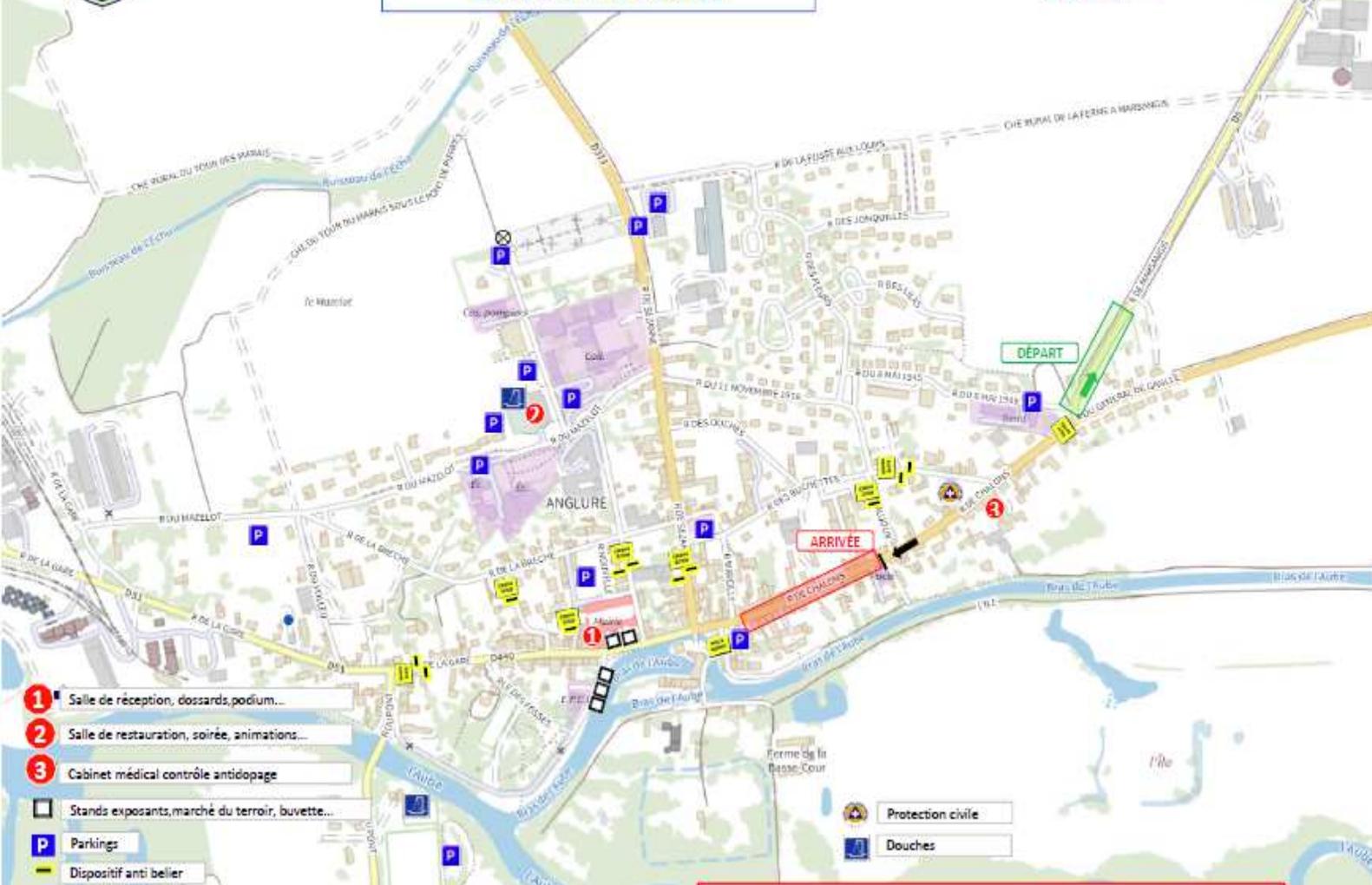


## ACCES SAMEDI



## COURSE DU SAMEDI 31 AOÛT 2024

23 Kms EN INDIVIDUELS



- 1 Salle de réception, dossards, podium...
- 2 Salle de restauration, soirée, animations...
- 3 Cabinet médical contrôle anti-dopage
- Stands exposants, marché du terroir, buvette...
- P Parkings
- Dispositif anti-bélier

- Protection civile
- Douches

GPS [48° 35' 09" nord, 3° 48' 54" est](#)

**CHAMPIONNAT NATIONAL CONTRE LA MONTRE 2024**

## ACCES DIMANCHE





### COURSE DU DIMANCHE 01 SEPTEMBRE 2024

**29 Kms PAR ÉQUIPES**



- 1 Salle de réception, dossards, podium...
- 2 Salle de restauration, soirée, animations...
- 3 Cabinet médical contrôle antidopage
- Stands exposants, marché du terroir, buvette...
- P Parkings
- 11 Dispositif anti bellier

- Protection civile
- Douches

**GPS [48° 35' 09" nord, 3° 48' 54" est](#)**

**CHAMPIONNAT NATIONAL CONTRE LA MONTRE 2024**



**Championnat National de Cyclisme  
De Contre-la-Montre Individuel et par Équipes  
Les 31 août & 1er septembre 2024  
À Anglure (Marne 51)**



**HORAIRES et PROGRAMME  
SAMEDI 31 AOUT et DIMANCHE 1er SEPTEMBRE**

Samedi 31 Août:

- 10h30/13h30 : Remise des dossards et transpondeurs : CLM individuel.
- 12h00 : Réunion d'information
- 13h50 : inauguration du National CLM (coupure du ruban)
- 14h00 : CLM Individuel
- 18h30 : Réception des podiums de la journée

Dimanche 1er septembre:

- 7h00/18h30 : Remise des dossards et transpondeurs : CLM par équipe
- 8h00 : réunion d'information
  - 9h00 : CLM par équipe
  - 11h30 : Réception des podiums de la journée





# Championnat National de Cyclisme De Contre-la-Montre Individuel et par Équipes Les 31 août & 1er septembre 2024 À Anglure (Marne 51)

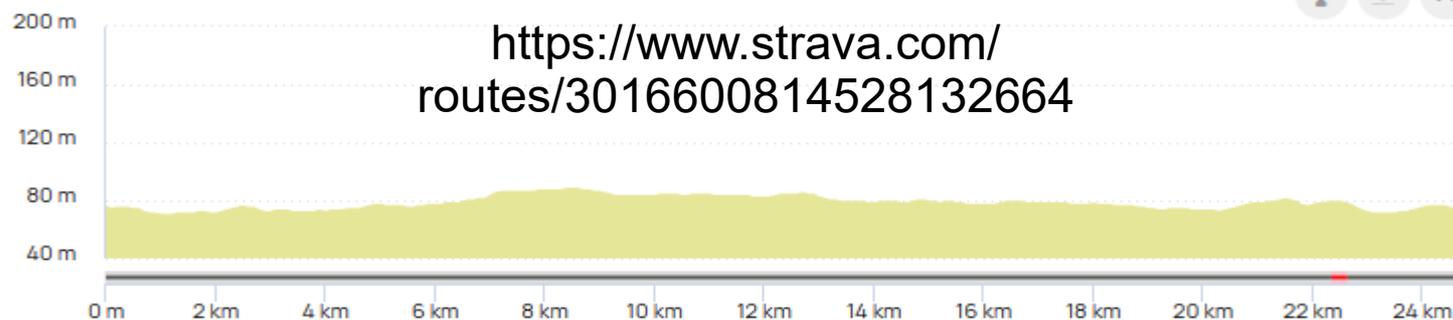
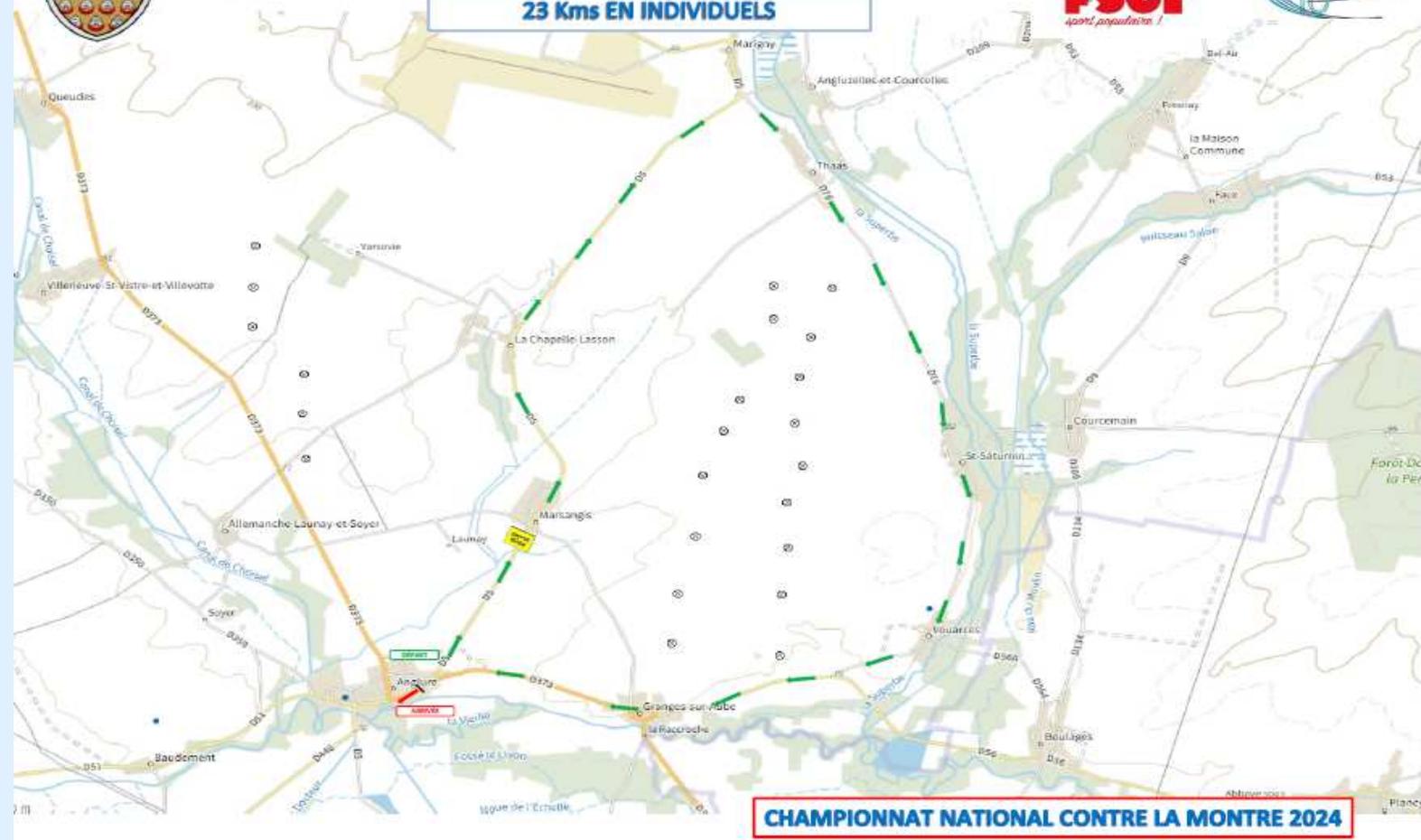


## CIRCUIT du CHAMPIONNAT NATIONAL Du CONTRE-LA-MONTRE INDIVIDUEL



### COURSE DU SAMEDI 31 AOÛT 2024

23 Kms EN INDIVIDUELS





# Championnat National de Cyclisme De Contre-la-Montre Individuel et par Équipes Les 31 août & 1er septembre 2024 À Anglure (Marne 51)



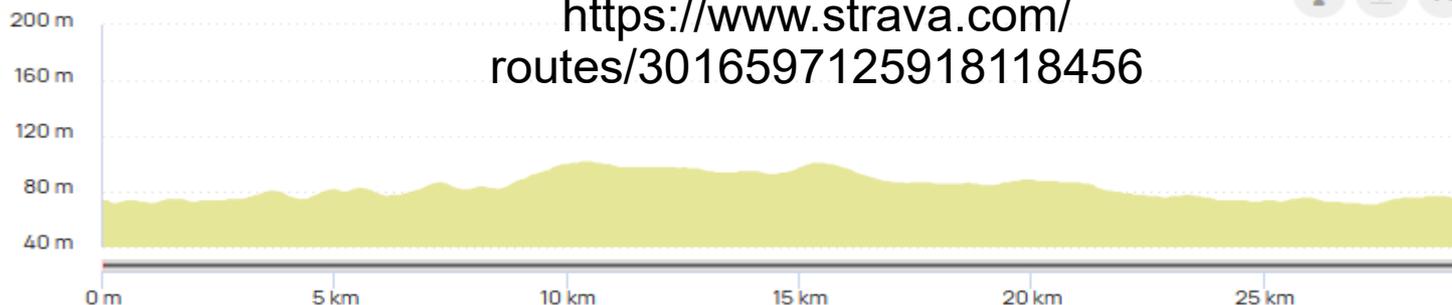
## CIRCUIT du CHAMPIONNAT NATIONAL Du CONTRE-LA-MONTRE PAR EQUIPES

### COURSE DU DIMANCHE 01 SEPTEMBRE 2024

29 Kms PAR ÉQUIPES



[https://www.strava.com/  
routes/3016597125918118456](https://www.strava.com/routes/3016597125918118456)



# RESTAURATION - RÉSERVATIONS

COMITÉ : .....  
RESPONSABLE : .....  
NOM ..... Prénom .....  
Adresse .....  
Tél. portable : ..... Tél. travail : .....  
e-mail: .....

SAMEDI MIDI	SAMEDI SOIR	DIMANCHE MIDI
Tomates en salade Escalope de dinde Pâtes beurre gruyère râpé Fromage Pomme Pain Eau Café	Sangria Paëlla Salade Fromage Glace Pain vin rosé Eau Café	Carottes râpées Rôti de porc froid Piémontaise Fromage Banane Pain Eau Café

**Les repas seront servis pour les adultes et pour les enfants avec eau.**

## Samedi 31 aout 2024

Midi 11h00 à 14h30 Nombre [ ..... ] x 15 Euros : .....  
Enfant de moins de 10 ans Nombre [ ..... ] x 10 Euros : .....

Soir 20h30 Nombre [ ..... ] x 18 Euros : .....  
Enfant de moins de 10 ans Nombre [ ..... ] x 10 Euros : .....

## Dimanche 1 septembre 2024

Midi 12h30 à 13h30 Nombre [ ..... ] x 15 Euros : .....  
Enfant de moins de 10 ans Nombre [ ..... ] x 10 Euros : .....

Total : .....

## RÉSERVATIONS

Pour que les repas soient pris en compte, les réservations doivent être accompagnées du chèque de règlement établi à l'ordre du **Comité de l'Aube FSGT**

**A retourner avant le 8 aout 2024** à :

**DANY BOUTEILLER**  
128 Q Chaussée de Sellières  
10100 Romilly-sur-Seine



**Championnat National de Cyclisme  
De Contre-la-Montre Individuel et par Équipes  
Les 31 août & 1er septembre 2024  
À Anglure (Marne 51)**



**HÉBERGEMENT HOTELS à ROMILLY**

Appartements Le First by EasyEscale Romilly-sur-Seine:

<https://www.cartesfrance.fr/hotel/romilly-sur-seine-10100-la-demeure-du-parc-appartement-a.html>

**HÉBERGEMENT  
Gîtes & Maisons d'hôtes**

Le Coquelicot — ALLEMANCHE-LAUNAY-ET-SOYER  
Le Château

[www.gites-de-france.com/fr/grand-est/marne/coquelicot-51g019376](http://www.gites-de-france.com/fr/grand-est/marne/coquelicot-51g019376)

Le Gîte de Saint Albin — ALLEMANCHE-LAUNAY-ET-SOYER  
Ferme du Château — 03 26 42 48 18

Gîte Des Deux Lutins — ANGLURE  
14 rue de Châlons — 03 26 42 73 14

<https://www.grandsgites.com/gite-groupe-marne.htm>

Marne Hébergements

[https://admin.sportsregions.fr/media/uploaded/sites/20390/document/64acfb3abd5a1\\_HebgtSelectionSOM.pdf](https://admin.sportsregions.fr/media/uploaded/sites/20390/document/64acfb3abd5a1_HebgtSelectionSOM.pdf)





**Championnat National de Cyclisme  
De Contre-la-Montre Individuel et par Équipes  
Les 31 août & 1er septembre 2024  
À Anglure (Marne 51)**



**HÉBERGEMENT CAMPINGS**

Camping Municipal de Sézanne — SEZANNE

Route de Launat — 03 26 80 57 00  
[www.ville-sezanne.fr/decouvrir-sezanne/venir-et-stationner-a-sezanne/camping](http://www.ville-sezanne.fr/decouvrir-sezanne/venir-et-stationner-a-sezanne/camping)

Camping des "Tommelles" — SAINT-JUST-SAUVAGE

Ferme des Tommelles — 03 26 80 01 10  
[www.tommelles.com](http://www.tommelles.com)

**LIENS UTILES**

Gîte de France Marne  
<https://www.gites-de-france-marne.com>

Gîtes et locations de vacances dans la Marne  
[https://www.gites.fr/departement\\_gites\\_marne\\_51.html](https://www.gites.fr/departement_gites_marne_51.html)

Office de tourisme à Romilly-sur-Seine  
03 25 24 87 80  
[https://www.118000.fr/v\\_romilly-sur-seine\\_10/c\\_office-de-tourisme-syndicat-d-initiative](https://www.118000.fr/v_romilly-sur-seine_10/c_office-de-tourisme-syndicat-d-initiative)





**Championnat National de Cyclisme  
De Contre-la-Montre Individuel et par Équipes  
Les 31 août & 1er septembre 2024  
À Anglure (Marne 51)**



## ORGANISER VOTRE SEJOUR



*Katell Fradet*

Conseillère en séjour

+33 (0)3 26 80 54 13

sezannetourisme@gmail.com

*Office de Tourisme de Sézanne et sa Région*

Place de la République 51120 Sézanne

www.sezanne-tourisme.fr



Offices de  
Tourisme  
de France



**Nathalie Gurheim**

Chargée des Projets Digitaux & Système d'Information Touristique de la Marne

**Agence de Développement Touristique de la Marne**

13 bis rue Carnot - CS 50074 - 51006 Châlons-en-Champagne Cedex

03 26 69 59 96 / 06 71 82 48 06 - n.gurheim@tourisme-en-champagne.com

www.tourisme-en-champagne.com - www.jebulle.com



# Règlement du Championnat National F.S.G.T. 2024 Du Contre la Montre Individuel

## Qualification :

### Les sélections sont départementales, pas de sélection régionales.

Ce critérium est ouvert aux adhérents FSGT dont la licence a été validée avant le 1<sup>er</sup> avril 2024.

- |                |                    |                      |                        |
|----------------|--------------------|----------------------|------------------------|
| - Juniors nés  | en 2006 et 2007    | - Super Vétérans nés | entre 1965 et 1974     |
| - Espoirs nés  | entre 2002 et 2005 | - Anciens nés        | en 1964 et avant       |
| - Seniors nés  | entre 1985 et 2001 | - Féminines nées     | en 2007 et avant       |
| - Vétérans nés | entre 1975 et 1984 |                      | (de junior à ancienne) |

- **Chaque coureur uniquement licencié F.S.G.T.** (homme ou femme) devra justifier sa participation à trois (3) épreuves Vélo F.S.G.T. du **1er juin de l'année précédente au 31 mai de l'année en cours.**

- **Chaque coureur multi licencié** (homme ou femme) **devra avoir été licencié avant juin de l'année précédente.** et justifier sa participation à douze (12) épreuves **du 1er juin de l'année précédente au 31 mai de l'année en cours.**

\* -Tout coureur (H ou F) détenteur d'une licence F.F.C. en 2024 et possédant + de 200 points (pour les hommes) et **100 points** (pour les femmes) au classement national de cette fédération établi à la fin de la saison 2023 ne pourra prendre part à ce championnat National FSGT 2023.

\* **-De même, tout coureur** (H ou F) ayant été classé 1ère catégorie ou **OPEN 1** à la F.F.C. au cours des 6 dernières années, ou y ayant marqué + de 200 points pour les hommes, et 100 points pour les femmes, au cours des 2 dernières saisons ne seront pas admis.

\* **Voir le règlement national Article 15**

Chaque Comité départemental peut engager le nombre de coureurs qu'il désire.

- **Les engagements se font en ligne, un lien est envoyé au responsable des engagements du comité:**

**Le 1<sup>er</sup> juillet 2024, et la clôture se fera le 11 août 2024.**

**APRÈS CETTE DATE, IL NE SERA PLUS POSSIBLE D'ENGAGER DE CONCURENT (E) OU DE MODIFIER LES LISTES. POUR LES ENGAGEMENTS AUCUNE DÉROGATION, SAUF POUR DES RAISONS MEDICALES.**

:

**Seuls seront enregistrés les engagements validés par le comité du coureur.**

- **Le règlement financier s'effectuera en ligne avec le lien qui sera envoyé au responsable des engagements avant le 15 août 2024**

**Aucun engagement ne sera accepté venant des clubs ou individuellement.**

- **Tarif des engagements 13€**

## Tenue vestimentaire :

Chaque coureur devra revêtir un maillot de club ou de comité.

**Sur tout le site du National et pendant les échauffements, tout autre maillot que celui de la FSGT est proscrit. (Règlement national).**

## **Matériel :**

- Le port du casque à calotte rigide est obligatoire durant toute la durée de l'épreuve. **Pour la sécurité des participants, Les caméras sur le casque, vélo ou sur les concurrents sont interdites.**
- L'utilisation de toute sorte de matériel et de roues est autorisée, de même que les guidons de triathlètes et les prolongateurs. **Sont interdits les vélos à assistance électrique.**

## **Prise des dossards :**

La prise des dossards se fera individuellement sur présentation de la licence dûment remplie avec : la photo, la signature du coureur, le contrôle médical et le timbre fédéral avec assurance (pour les clubs qui ont une assurance spécifique prière de fournir un justificatif) dont la validation devra être garantie par le Comité ou l'affiliation a été prise. Le coureur devra justifier de son identité par un document autre que sa licence. La prise des dossards est close 30mn avant le départ de l'épreuve.

**Il sera demandé un chèque de caution de 70 Euros pour le retrait du transpondeur. Un chèque par transpondeur.**

## **Déroulement des épreuves :**

L'ordre des départs se fait par tirage au sort après réception de tous les engagés et la date limite des engagements.

- **La circulation est ouverte a la circulation en sens inverse, il y a obligation de respecter le code de la route, de rester a droite de la route, de ne pas couper dans les virages, de ne pas dépasser la ligne médiane de la route. Tous coureurs ne respectant pas ces consignes données pas seront déclasser.**
- **Départ toutes les minutes.**
- L'absence d'un concurrent ne change pas l'horaire des départs.
- Si un concurrent est en retard, il pourra partir mais son temps comptera depuis l'horaire initialement fixé.
- Les concurrents doivent impérativement rouler sur le côté droit de la chaussée.
- Il est interdit aux concurrents rejoints, de se mettre à moins de 25 mètres du coureur qui vient de le doubler.

**Pour des raisons de sécurité, les représentants fédéraux prennent les décisions qui conviennent, (Exemple : ils peuvent décidés de retarder une épreuve).**

## **Changement de matériel :**

**Les voitures de dépannage ne seront pas autorisées à suivre.**

Changement de roue sur tout le parcours.

**Changement de vélo interdit.**

## **Récompenses fédérales :**

Les vainqueurs de chaque catégorie d'âge se verront remettre un macaron et la médaille fédérale. Les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de chaque catégorie d'âge recevront une médaille. En cas de non présence d'un concurrent (H/F) à la remise des récompenses, celles-ci ne seront pas données à une autre personne (sauf cas exceptionnel).

**Lors de la remise des récompenses, les coureurs doivent être en tenue, si cela n'était pas le cas, les représentants fédéraux peuvent décider de ne pas remettre les récompenses.**

## **Respect de l'environnement article 23 du règlement National:**

**Aucun objet ne doit être jeté dans la nature par les coureurs ou tout accompagnateurs (attention avertissement et jusqu'à exclusion).**

- Chaque zone de ravitaillement doit avoir une zone de déchets située juste avant et juste après la zone de ravitaillement où les directeurs sportifs ou accompagnateurs auront la possibilité de se débarrasser de leurs déchets.

- Aux abords des la zones de départ et d'arrivée, l'organisateur doit prévoir une ou plusieurs zones de déchets où les coureurs et dirigeants auront la possibilité de se débarrasser de leurs déchets.

### **Comportement sur les épreuves article 24 du règlement National :**

Les comités sont responsables de leurs coureurs, dirigeants pendant la durée des épreuves et les réceptions. Pour tout comportement inadmissible, le comité impliqué pourra être sanctionné de la non participation aux futurs championnats nationaux.

### **Sanctions :**

Le non-respect d'un des articles du présent règlement entraîne la disqualification du coureur.

### **Réclamation :**

Toute réclamation devra être adressée par écrit dans un délai de 15 jours après le Championnat au siège de la fédération, à l'adresse suivante :

**Commission National des Activités Vélo F.S.G.T.  
14-16 Rue de Scandicci 93508 PANTIN**

**FSGT**  
*sport populaire !*



**CYCLISME**

Collectif national  
des activités vélo

**CNAV**

Réf. : JW/CNAV  
Pantin, le 04/03/2024

Comité FSGT  
Commission cycliste  
CNAV

Objet : Récompenses du CLM par équipes,

Précision sur l'attribution des récompenses du National contre-la-montre par équipes.

Seront récompensées :

- Les trois premières équipes au scratch, or/argent/bronze
- Les trois premières équipes féminines, or/argent/bronze
- Les trois premières équipes mixtes (2 féminines & 2 hommes) or/argent/bronze

**[Ce courrier est un additif au règlement du National du CLM par équipes 2024.](#)**

La coordination du CNAV,

## Qualification :

### Les sélections sont départementales, pas de sélection régionales.

Ce critérium est ouvert aux adhérents FSGT dont la licence à été validée avant le 1 avril 2024.

Les équipes peuvent être composées de coureurs des catégories d'âges suivantes :

- |                      |                    |  |                        |
|----------------------|--------------------|--|------------------------|
| - Juniors nés        | en 2006 et 2007    | - Anciens nés                                | en 1964 et avant       |
| - Espoirs nés        | entre 2002 et 2005 | - Féminines nées                             | en 2007 et avant       |
| - Seniors nés        | entre 1985 et 2001 |  | (de junior à ancienne) |
| - Vétérans nés       | entre 1975 et 1984 | - Equipes mixte de mêmes classes d'âge *     |                        |
| - Super Vétérans nés | entre 1965 et 1974 | - Equipes mixte de classes d'âge différent * |                        |

\* Les équipes mixtes de mêmes classes d'âge peuvent être composées d' homme ou femme de junior a ancien.

\* Les équipes mixtes de classes d'âge différente, seront classées en classe d'âge la plus élevée exemple : (1 seniors, 1 vétéran, 1 espoir, 1 junior) elle sera une équipe comme vétérane.

- Chaque coureur uniquement licencié F.S.G.T. (homme ou femme) devra justifier sa participation à trois (3) épreuves Vélo F.S.G.T. du **1er juin de l'année précédente au 31 mai de l'année en cours.**

- Chaque coureur multi licencié (homme ou femme) **devra avoir été licencié avant juin de l'année précédente**, et justifier sa participation à douze (12) épreuves des calendriers du comité du Vélo F.S.G.T. du **1er juin de l'année précédente au 31 mai de l'année en cours.**

### Présentation des deux licences pour les multi licenciés.

\* -Tout coureur (H ou F) détenteur d'une licence F.F.C. en 2024 et possédant + de 200 points (pour les hommes) et **100 points** (pour les femmes) au classement national de cette fédération établi à la fin de la saison 2023 ne pourra prendre part à ce championnat National FSGT 2024.

\* -De même, tout coureur (H ou F) ayant été classé 1er catégorie à la F.F.C. ou **OPEN 1** au cours des 6 dernières années, ou y ayant marqué + de 200 points pour les hommes, et 100 points pour les femmes, au cours des 2 dernières saisons ne seront pas admis.

\* Voir le règlement national Article 15

Chaque Comité départemental peut engager le nombre d'équipes de 3 ou 4 coureurs qu'il désire.

Pour que l'équipe ou les équipes de chaque comité soient validées, il y a obligation de mettre a disposition auprès du comité organisateur, une personne ou un commissaire a partir de 2 équipes engagées et au dela 3 et plus dux personnes ou deux commissaires.

Ces pesonnes ou commissaires seront portés sur le bulletin d'engagement.

- Les engagements se font en ligne, un lien est envoyé au responsable du comité des engagements :  
Le 1<sup>er</sup> juillet 2024, et la clôture se fera le 11 août 2024.

APRÈS CETTE DATE, IL NE SERA PLUS POSSIBLE D'ENGAGÉ DE CONCURRENT (E) OU DE MODIFIER LES LISTES. POUR LES ENGAGEMENTS AUCUNE DÉROGATION, SAUF POUR DES RAISONS MEDICALES.

**Seuls seront enregistrés les engagements validés par le comité du coureur.**

- Tarif des engagements 52€ (13€ X 4)

**- Le règlement financier s'effectuera en ligne avec le lien qui sera envoyé au responsable des engagements avant le 15 aout 2024**

**Aucun engagement ne sera accepté venant des clubs ou individuellement.**

Pour les féminines : de junior a senior, l'équipe peut être composée de plusieurs comités, mais participeront hors Championnat National.

### **Tenue vestimentaire :**

Chaque coureur d'une même équipe devra revêtir un maillot identique (club ou comité).

**Sur tout le site du National et pendant les échauffements, tout autre maillot que celui de la FSGT est proscrit. (règlement national).**

### **Matériel :**

- Le port du casque à calotte rigide est obligatoire durant toute la durée de l'épreuve. **Pour la sécurité des participants, Les caméras sur le casque, vélo ou sur le concurrent sont interdites.**
- L'utilisation de toute sorte de matériel et de roues est autorisée, de même que les guidons de triathlètes et les prolongateurs. **Sont interdits les vélos à assistance électrique.**

### **Prise des dossards :**

La prise des dossards se fera individuellement sur présentation de la licence dûment remplie avec : la photo, la signature du coureur, le contrôle médical et le timbre fédéral avec assurance (pour les clubs qui ont une assurance spécifique prière de fournir un justificatif) dont la validation devra être garantie par le Comité ou l'affiliation a été prise. Le coureur devra justifier de son identité par un document autre que sa licence.

La prise des dossards est close 30mn avant le départ de l'épreuve.

**Il sera demandé un chèque de caution de 70 Euros pour le retrait du transpondeur. Un chèque par transpondeur.**

### **Déroulement des épreuves :**

- **La circulation est ouverte a la circulation en sens inverse, il y a obligation de respecter le code de la route, de rester a droite de la route, de ne pas couper dans les virages, de ne pas dépasser la ligne médiane de la route. Tous coureurs ne respectant pas ces consignes données pas seront déclasser.**
- L'ordre des départs se fait par tirage au sort. Il est affiché la veille de la course dans le local de retrait des dossards et à la réunion d'information.
- Les équipes s'élancent de 3 en 3 minutes.
- Le Comité vainqueur l'année précédente partira en dernière position.
- L'absence d'une équipe ne change pas l'horaire général des départs.
- Si une équipe est en retard, elle pourra partir mais son temps comptera depuis l'horaire initialement fixé.
- Les coureurs doivent impérativement rouler sur le côté droit de la chaussée.
- Il est interdit à toutes les équipes rejointes par une concurrente de se mettre à moins de 25 mètres du dernier coureur de celle qui vient de la doubler.
- Le temps est pris sur le 3<sup>ème</sup> coureur franchissant la ligne d'arrivée.

**Pour des raisons de sécurité, les représentants fédéraux prennent les décisions qui conviennent, (Exemple ils peuvent décidés de retarder une épreuve).**

### **Changement de matériel :**

Le changement de roues et de vélo est autorisé sur toute la longueur du circuit et entre équipiers.

Il se fait sur le côté droit de la chaussée, à l'arrière du dernier coureur de l'équipe.

Les voitures suiveuses sont autorisées **en fonction des circuits**, elles se trouvent impérativement à au moins 10 mètres derrière le dernier coureur de l'équipe. Elles roulent feux de croisement allumés, (**warning interdit**).

## **Récompenses fédérales :**

Chaque équipier champion se verra remettre un macaron FSGT et la médaille fédérale. Les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> équipes recevront une médaille. En cas de la non présence d'un concurrent (H/F) à la remise des récompenses, celles-ci ne seront pas remises à une autre personne (sauf cas exceptionnel)

**Lors de la remise des récompenses, les coureurs doivent être en tenue, si cela n'était pas le cas, les représentants fédéraux et l'organisateur peuvent décider de ne pas remettre les récompenses.**

## **Respect de l'environnement article 23 du règlement National:**

**Aucun objet ne doit être jeté dans la nature par les coureurs ou tout accompagnateurs (attention avertissement et jusqu'à exclusion).**

- Chaque zone de ravitaillement doit avoir une zone de déchets située juste avant et juste après la zone de ravitaillement où les directeurs sportifs ou accompagnateurs auront la possibilité de se débarrasser de leurs déchets.

- Aux abords des zones de départ et d'arrivée, l'organisateur doit prévoir une ou plusieurs zones de déchets où les coureurs et dirigeants auront la possibilité de se débarrasser de leurs déchets.

## **Comportement sur les épreuves article 24 du règlement National :**

**Les comités sont responsables de leurs coureurs, dirigeants pendant la durée des épreuves et les réceptions. Pour tout comportement inadmissible, le comité impliqué pourra être Sanctionné de la non participation aux futurs championnats nationaux.**

## **Sanctions :**

Le non-respect d'un des articles du présent règlement entraîne la disqualification de l'équipe.

**Réclamation :** Toute réclamation devra être adressée par écrit dans un délai de 15 jours après le Championnat au siège de la fédération, à l'adresse suivante :

**Commission National des Activités Vélo F.S.G.T.  
14-16 Rue de Scandicci  
93508 PANTIN CEDEX**



**CYCLISME**